

**C.L.É DE PUISAYE FORTERRE VALLEE DE L'YONNE
DU 1^{ER} DECEMBRE 2021**

DATES A RETENIR DÈS MAINTENANT :

Vœux du Président le Jeudi 20 janvier 2022 A 18h A L'ESPACE CULTUREL D'APPOIGNY.

L'an deux mil vingt et un, le premier décembre, la commission locale d'énergie de La Puisaye Forterre Vallée de l'Yonne du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne (S.D.E.Y.), régulièrement convoquée, s'est réunie à la salle des fêtes de SAINTS EN PUISAYE sous la co-présidence de Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY, de Monsieur Jacques BALOUP vice-président du SDEY.

Etaient présents :

M. LEGER, M. ALLANIC, M. KOBYLARZ, M. HOUBLIN, M. VIGOUROUX, M. DENOS, M. LARDRY, Mme DONZEL-BOURRIADE, M. GAGIN, M. VANHOUCHE, M. JOURDAN, M. D'ASTORG, M. CARDOT, M. GODEFFROY, M. GRAILLOT, Mme RENAUD, Mme WLODARCZYK, M. CARRÉ, M. DESNOYERS, M. MILLOT, M. CHARENTON, M. COLAS, M. POUILLOT, M. CHARPENTIER, M. COSME, M. BLANCHARD, M. BESSON, M. MASSÉ, M. BALOUP, M. SERY, M. PESANT, M. LEMOINE, M. MAJOR-DOMO, M. JASKOT, M. PLACE, M. FAURE.

Absents excusés : Mme LHOTE.

Le personnel du SDEY présents à cette assemblée :

Éric GENTIS (*Directeur Général des Services du SDEY*), Edouard BURRIER (*Directeur général adjoint en charge des services techniques*), Émeline RIMBAULT (*Directrice générale adjointe aux finances*), Damien GROS (*chargé d'affaires Eclairage Public et Electrification Rurale*), Patrice LOZÈRE (*Responsable du service SIG*), Aurélie ROSSIGNOL (*Responsable du service optimisation énergétique*), Vincent BATISTE (*Conseillé en Energie partagé*), Augustin BALLU (*Chargé de mission énergies renouvelables*), Sylvie WERNIMONT (*secrétaire de CLE*)

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du service SIG
2. Présentation du service Optimisation énergétique
3. Présentation des demandes de travaux 2022
4. Point sur les travaux en cours
5. Questions diverses.

Monsieur MASSÉ, Maire de SAINTS EN PUISAYE, remercie tous les élus de leur présence à cette assemblée et souligne que c'est avec plaisir qu'il nous reçoit dans la salle des fêtes de sa commune.

Monsieur BALOUP intervient à son tour et relève que la salle est très agréable pour réunir les deux C.L.E de Puisaye.

Il présente ensuite l'ordre du jour, et rappelle que notre cœur de métier reste l'électrification rurale. Il laisse ensuite la parole à M. BÜTTNER ;

Monsieur BÜTTNER remercie à son tour la municipalité pour son accueil, et tout le personnel du SDEY pour son investissement et pour le travail qu'il fournit.

Monsieur le Président remercie les personnes présentes d'être aussi nombreuses ainsi que M. MASSÉ pour son accueil chaleureux dans la salle des fêtes de sa commune. Il remercie également les représentants du SDEY et les entreprises, qui sont venus à cette réunion afin d'apporter des informations et répondre aux éventuelles questions des délégués.

Monsieur LOURY rappelle la fondation du SDEY en 2014 qui est la fusion des 22 syndicats primaires existants dans le département, cette fusion ayant permis d'apporter une équité pour les aides financières apportées à toutes les communes du département. Il rappelle également que la principale motivation du SDEY est d'aider les communes rurales à financer leurs travaux de façon équitable, dans ses missions principales qui sont l'électrification et l'éclairage public. D'autres compétences se ont été développées telles que le SIG et l'Optimisation énergétique.

L'éclairage public étant devenu l'un des postes d'investissement des plus importants du SDEY, notamment depuis 5 ans avec l'installation de LED et les rénovations globales. Ces rénovations permettent de diminuer de moitié la consommation en énergie. Il rappelle qu'avant 2014, il n'y avait par exemple pas de financements de l'éclairage public dans l'Avallonnais et le Gâtinais. C'est la raison pour laquelle, afin de répondre à l'engouement

des demandes des communes pour des travaux d'éclairage public, environ 130 demandes, le syndicat a réalisé un emprunt de 15 millions d'euros, pour répondre aux demandes sur 2022/2023 et 2024 pour les nouvelles demandes. Malgré cela une modification du règlement financier a été nécessaire ce qui explique que les travaux de rénovation globale en télégestion seront désormais pris en charge à 60% au lieu de 70%, en revanche la maintenance reste gratuite pendant cinq ans.

Monsieur Le président revient ensuite sur la compétence SIG (*Système d'Information Géographique*) qui permet de collecter, d'organiser, de gérer, d'analyser, de modéliser et d'afficher des données géoréférencées sous forme de plans et de cartes, et d'en expliquer son importance et ses obligations, tel que le PCRS (*Plan Corps De Rue Simplifié*) qui correspond à une représentation topographique du territoire en deux dimensions. Il s'agit d'un fond de plan unique constitué de données structurées et normalisées.

Il est obligatoire depuis 2020 pour les communes urbaines de plus de 2000 habitants et deviendra obligatoire en 2026 pour les communes rurales.

Il aborde également que dans le cadre du plan de relance du gouvernement actuel, le SDEY a décidé de doubler, jusqu'à la fin de l'année 2021, les subventions concernant l'optimisation énergétique, notamment pour l'isolation des bâtiments communaux et le renouvellement de leurs modes de chauffage permettant ainsi des économies notables.

Il souligne également que la ruralité peut parfois manquer de considération c'est pourquoi nous nous devons d'être à la hauteur des nouvelles technologies afin de donner envie à de nouvelles personnes de s'installer dans nos campagnes. Le SDEY travaille donc sans cesse sur cette recherche et ce développement.

Il évoque ensuite la participation du SDEY concernant les suppressions des cabines hautes qui passera en 2022 à 100% pendant quatre ans.

Pour finir, il présente chaque membre du SDEY ainsi que leur fonction au sein de son organisation. M. le Président laisse ensuite la parole à Aurélie ROSSIGNOL (*Responsable du service optimisation énergétique*) pour la présentation de son service . Elle notifie que le cœur de leurs services est principalement le CEP (*Conseil en Energie Partagé*) et laisse ensuite ses collègues faire la présentation vidéo de leurs spécificités.

PRESENTATION DU SERVICE OPTIMISATION ENERGETIQUE

Voir annexe

Messieurs, Augustin BALLU et Laurent YVARD interviennent chacun sur leur domaine.

Pas de question relevée suite à cette présentation.

PRESENTATION SUR PORTAIL S.I.G DU SDEY

Monsieur Patrice LOZERE responsable du service remercie M. BÜTTNER vice-président du SIG de son implication.

Il fait ensuite une démonstration de cet outil via une projection vidéo détaillée notamment sur l'utilisation du tableau de bord pour accéder aux différentes compétences telles que les bornes, l'éclairage public et le PCRS. (Voir en annexe)

Questions diverses sur le sujet :

- Monsieur DUMEZ Maire de Sommechaie intervient concernant les bornes et propose que le SDEY apporte une participation financière plus importante pour leurs implantations au sein des communes, de façon à effectuer un plus grand déploiement dans le département. Le financement du SDEY étant actuellement de 30%.

Monsieur Le Président lui répond et précise que pendant 3 ans et grâce à la participation de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et de la Région, la participation a été de 80% et que nombreuses communes ont profité de cette opportunité. En effet aujourd'hui n'ayant plus les aides de l'ADEME ni de la région, le syndicat continue tout de même à participer à hauteur de 30 à 50% selon la puissance de la borne. Il estime que le maillage du département est important, l'ADEME demandait l'implantation de 150 bornes et nous avons aujourd'hui 123 bornes d'installées sur le département, 100 de 23 KWh et 20 de 50 KWh qui vont être complétées par l'installation de 8 de bornes à 150 KWh. Rappelant également que les bornes ont pour rôle une recharge partielle sur un trajet, la recharge totale du véhicule se faisant chez soi.

- Madame LEMOINE, titulaire du SDEY sur la commune TREIGNY-PERREUSE-ST COLOMBE pose une question sur la durée des bornes et qui prendra en charge le renouvellement et la possibilité de mettre une borne plus rapide ?

A laquelle M. LOURY répond que c'est une réflexion actuelle au sein du syndicat, les bornes sont prévues pour un amortissement sur environ 8 ans, à l'issue un nouveau financement

sera probablement proposé. Pour exemple, à Moulins-sur-Ouanne une nouvelle borne est commandée pour remplacer celle qui est actuellement en panne.

Il laisse ensuite la parole à M. BURRIER (Directeur Général Adjoint en charge des services techniques) qui explique qu'on l'on peut observer depuis que l'on a mis en place ce réseau une nette progression du nombre de recharges au fil des années passant d'environ 300 recharges par mois il y a trois ans à un peu plus de 4000 aujourd'hui sur l'ensemble du réseau.

Aussi le syndicat réfléchi et souhaite répondre aux besoins des communes selon un maillage de bornes rapides et ultra rapides sur certains axes stratégiques du département.

- Intervention de M. MAURY maire de DRACY : Pourquoi les usagers des bornes ne paient-ils pas leurs consommations ?

Monsieur le président explique que cela coûterait plus cher au syndicat, il faudrait investir dans un dispositif de recouvrement très cher, et aujourd'hui les petites bornes rapporteraient moins que ce dispositif à déployer. D'où le choix de ne pas facturer pour le moment la consommation aux usagers.

POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

Le secteur de la Puisaye FORTERRE recense au total 46 communes. 38 ont répondues soit 83%. 14 communes indiquent ne pas avoir de besoins pour l'année à venir.

Les autres réponses sont classées par catégorie de travaux qui sont :

- [LES DISSIMULATIONS 2 demandes :](#)

COULANGES SUR YONNE : Rue Notre Dame, demande retenue en Fonds Propres

SAINTE-PALLAYE : Étude proposée en Fonds Propres avec possibilité d'une attribution de Facé si suivi de travaux. Ce dossier pourra être proposé lors de l'attribution des subventions par le bureau fin 2022.

- [LES SÉCURISATIONS :](#)

SAINT-SAUVEUR-EN PUISAYE, Allées de la Scierie, des roses et place Gamm Vert

Ces opérations qui consistent à éliminer les réseaux en fils nus sont subventionnées à 100% sur le réseau basse tension et l'éclairage public restitué point pour point, et à 50% pour le génie civil du réseau télécom, 50% restant à charge de la commune.

- [LES EXTENSIONS 1 demande :](#)

TRUCY SUR YONNE : Route de Fontenay, extension du réseau pour un garage. Attente de la solution technique d'ENEDIS.

- [L'ECLAIRAGE PUBLIC :](#)

15 demandes pour des rénovations globales en LED intelligentes, 8 seront retenues pour l'année 2022, 7 pour l'année 2023. Une nouvelle demande qui sera retenue pour 2024. Ces opérations seront subventionnées à hauteur de 60% du montant total HT des travaux. Les conventions financières vont être envoyées dans les meilleurs délais.

Attention cependant, les communes qui n'auront pas répondu avant le 30 mai 2022 verront leur projet de rénovation globales classés sans suite.

9 autres demandes diverses d'éclairage public ont été demandés et sont retenues pour 2022.

- [LES BORNES 4 demandes et un déplacement d'implantation :](#)

CHARENTENAY

CHAMPCEVRAIS

DRUYES LES BELLES FONTAINES

MAILLY LE CHATEAU

SAINTE PALLAYE

- [L'OPTIMISATION ENERGETIQUE 1 demande :](#)

SAINPUITS : Diagnostic énergétique pour bâtiment de la mairie

Monsieur Le Président reviens sur l'éclairage public et souligne la beauté de la Puisaye et grâce à la mise en place d'éclairage en LED, certain site se verront mis en valeur.

Il évoque aussi les futurs projets su SDEY, Tels que :

- La mise en place des vélos-stations
- La remise en place du cadastre solaire (outil servant à mesurer le potentiel solaire)
- Une aide financière à l'achat de véhicules pour la télémédecine.

Il fait un point sur la SEM (Société d'Economie Mixte) qui développe des sources d'énergies :

- Le Photovoltaïque
- L'Éolien
- La Biomasse

M. BÜTTNER prend la parole concernant la télémédecine, et plus particulièrement sur la désertification médicale.

Après avoir rencontré plusieurs praticiens de Puisaye FORTERRE, en particulier dans les maisons de santé, il est évident que le développement de la télémédecine devra se faire en étroite collaboration avec ces praticiens qui exercent sur notre territoire et surtout pas en concurrence avec eux. Aujourd'hui certaines sociétés ont contacté des mairies et ont installé des cabines de télémédecine qui se trouvent en concurrence totale avec le médecin exerçant juste à côté.

Lutter contre la désertification médicale grâce à la télémédecine est une solution, elle est étudiée actuellement par le syndicat en coopération avec la CPAM (*Caisse Primaire d'Assurance Maladie*), le Conseil Départemental, l'ARS (*Agence Régionale de Santé*) et la Communauté de Communes.

Nous sommes également en étroite collaboration avec une équipe parisienne qui a récemment créé un sixième cabinet médical d'Ophtalmologie mobile afin d'être en consultation visuelle direct avec un praticien. Ce système est à l'étude et pourrait naître dans quelque temps sur certaines communes de Puisaye. Cela serait un grand service pour notre population assez âgée. D'autres spécialités pourraient également être développées. Le SDEY aurait pour mission de participer à l'achat du véhicule. Le Directeur de la CPAM à prévu durant le deuxième semestre 2022, de choisir la PFVY à titre expérimentale et dérogatoire pour installer un système de télémédecine qui soit règlementé par la CPAM. Madame Léa RONG (*Chargée de Missions Territoires Intelligents et Innovations au sein du SDEY*) travaille actuellement sur ce projet.

Monsieur BALOUP Vice-président de la CLE PFVY et en charge des travaux du SDEY remercie et félicite les techniciens et principalement Monsieur Gérard FRANÇOIS (*Conducteurs des travaux*) au SDEY ainsi que les entreprises qui vérifient en amont les chantiers avant leurs réceptions, afin que tout soit en ordre le jour J. Il précise être allé sur plusieurs réceptions dans le département qui à chaque fois se sont très bien passées. Il relève également que les entreprises avec lesquelles nous travaillons sont constamment sous pressions dues aux appels d'offres qui sont remises en concurrence régulièrement concernant les prix et les travaux.

Il invite chaque commune à prendre connaissance du tableau qui a été distribué en début de réunion, et qui regroupe l'ensemble des travaux en demande ou en cours pour chaque commune du secteur et se propose de répondre aux questions.

- M. VIGOUROUX maire de Coulangeron intervient sur la mise en place du numérique par le département, qui implante de nouveaux poteaux dans des communes où le réseau basse tension a été enfoui. Ce à quoi Monsieur LOURY rappelle que les communes sont « maitresses » chez elle. Ils les invitent donc à prendre des arrêtés pour interdire l'implantation de poteaux, le département a pour obligation d'installer le numérique, y compris en souterrain, et devra respecter les choix des communes.

L'ordre du jour étant épuisé et les communes n'ayant plus de questions, Monsieur LOURY remercie l'assemblée et Messieurs BALOUP et BÜTTNER d'accepter de réunir les 2 CLE. Il invite les participants à se retrouver autour du verre de l'amitié.

La réunion est levée à 11H00

Jacques BALOUP
Responsable de la CLE PFVY
Vice-président du SDEY

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Baloup', with a stylized flourish above the first letter.